



Erwan Le Méné est le président et cofondateur de l'entreprise de valorisation des forêts Ecotree, née à Brest en 2016. ©Ecotree

Ecotree vient de boucler une nouvelle levée de fonds de 12 M€, annonce son président et cofondateur Erwan Le Méné. Société Générale, Financière Fonds Privés et Famae entrent à cette occasion au capital de la start-up brestoise. De quoi lui donner les moyens d'accélérer. En 2021, Ecotree a réalisé 6,3 M€ de chiffre d'affaires. **Elle prévoit de passer la barre des 10 M€ en 2022. Après 1,2 M€ en 2018 et 3 M€ en 2019**, il s'agit du 3e tour de table pour l'entreprise. « On a doublé de taille tous les ans depuis le départ. La levée de fonds va nous permettre de continuer cette très forte croissance et de faire grossir les équipes, avec de nombreux recrutements en plus de nos 90 salariés actuels », explique le président d'Ecotree.

800 HECTARES AUJOURD'HUI

Issu du monde de la finance, où il a passé 15 ans, Erwan Le Méné a vu s'imposer avec difficultés la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). « Je me retrouvais face à des dirigeants qui étaient démunis car ce n'était pas leur cœur de métier », raconte-t-il. Encore aujourd'hui, leur engagement se concrétise le plus souvent par l'achat de crédits carbone, une unité qui équivaut à une tonne de CO2 et permet de compenser les gaz à effet de serre émis par les activités de l'entreprise. Mais cette solution n'est pas satisfaisante aux yeux du dirigeant d'Ecotree : « Acheter un bout de papier où il y a écrit 220 tonnes Ghana, ça ne suffit plus. Ça laisse un sentiment d'écologie punitive. » Ambitionnant de « réconcilier économie et écologie », l'entrepreneur a donc imaginé une alternative. Pour cela, Ecotree achète et gère des massifs forestiers, dont elle possède 800 hectares aujourd'hui. Leur concept repose sur une innovation juridique : ils ont appliqué le principe « bien meuble par anticipation », consistant à acheter une récolte future, qu'ils ont étendu aux forêts. Concrètement, ses clients achètent des arbres qui y seront plantés et obtiendront ensuite un retour sur investissement lorsque le bois sera récolté, dans plusieurs décennies.

« LE GREEN WASHING EST NOTRE PRINCIPAL ENNEMI »

« C'est un projet local, incarné, sur lequel ils vont pouvoir communiquer », souligne Erwan Le Méné. Et ce sans tomber dans le green washing, assure-t-il : « C'est notre principal ennemi. Tous les jours, on refuse des clients qui ne veulent que planter dix arbres pour ensuite s'en gargariser sur les réseaux sociaux. » Pour le Breton, les entreprises ne peuvent plus se contenter d'affichage en ce qui concerne leur impact environnemental. « La neutralité carbone n'est pas encore obligatoire, mais tout le monde sent le vent tourner. Ça devient une exigence des clients mais aussi des salariés qui ne veulent plus d'employeurs pollueurs. » Le créneau est d'ores et déjà porteur pour Ecotree. Après la Bretagne, où elle possède 400 hectares de forêts, principalement dans le Finistère et le Morbihan, elle souhaite acquérir de nouvelles forêts dans le reste de la France, notamment le Limousin. Et a déjà un pied à l'international : l'entreprise a ouvert il y a deux ans un bureau à Copenhague, au Danemark.